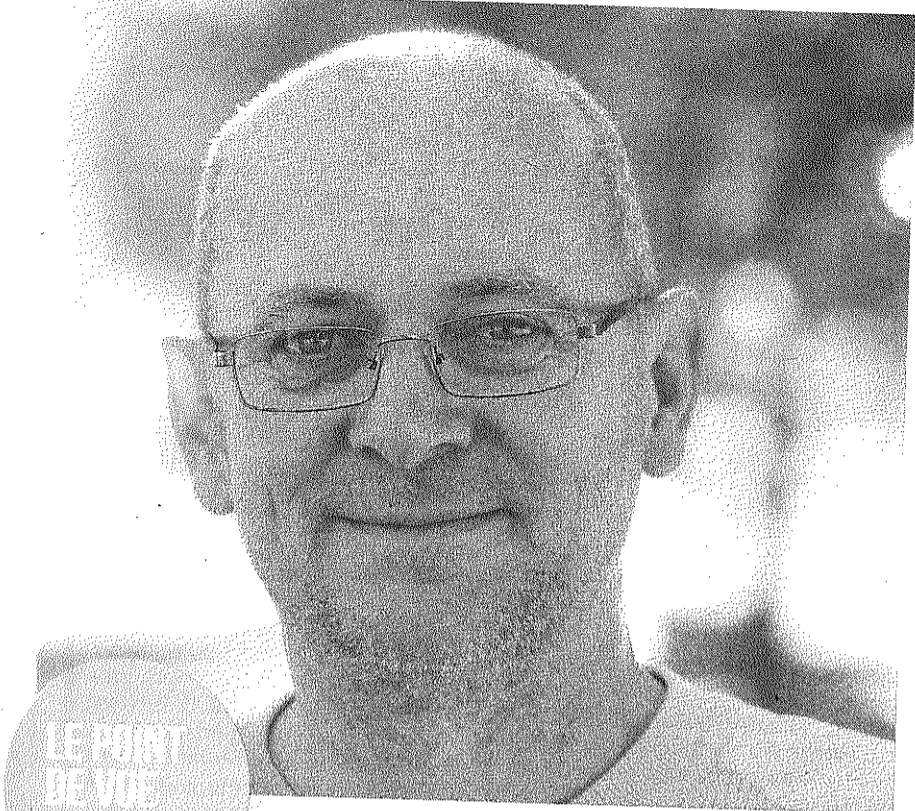


Projeteur NANCY EST-ELLE UNE VILLE ÉCOLOGIQUE ?



LE POINT
DE VUE
DE...

DOMINIQUE VALCK

« Ce qui s'enclenche est positif »

Le président du Conseil de développement durable voit des progrès se dessiner.

Nancy est-elle une ville écologique ?

Dominique Valck « Elle en prend le chemin. Qu'est-ce qu'on entend par écologie, en termes de paysages, de services, d'économies d'énergie, d'autres modes de faire ? Est-ce que ce sont les espaces verts ou la conversion au bio dans toutes les cantines scolaires ? Il faut les deux. Ce qui s'enclenche est positif. La barre est tellement haute, qu'il faut y aller. On ne peut pas mettre ce type de débat dans des oppositions politiciennes. »

C'est pourtant le risque...

« Il faudrait que ces aspects soient le socle commun des listes qui se présentent aux municipales. Sur ce thème on ne doit pas faire de campagne vindicative. Or, la sur-enchère électorale va porter sur la transition écologique et la démocratie participative. Comment mettre en place les idées et vérifier leur efficacité ? Il ne faut pas confondre tactique et stratégie politique. »

Comment accélérer et mettre en place du concret ?

« On est en train de travailler sur la vignette Crit'Air. On va faire des propositions musclées pour que ça ne concerne pas seulement trois bagnoles tous les deux ans. Mais il faut prendre en compte les difficultés que ça va générer sur certains publics. Pour cela il faut une audace humaniste et il faut aussi oser faire des choix. »

Lesquels par exemple ?

« Quand je vois une place cyclable sur le

viaduc prévu près du jardin botanique, si tenté qu'il voit le jour, alors qu'il y a le projet Vram qui sort de nos écoles d'ingénieurs et qu'on pourrait utiliser ce système de remonte-pente à vélos, je dis qu'il faut être capable de prendre des décisions radicales, maintenant. Au niveau de la Métropole il n'y a pas trop d'audace, à Nancy il y a une amorce avec notamment le dégoudronnage des cours d'école. Il faut prendre des initiatives pour bâtir un projet avec les citoyens. Il faut surtout apaiser le projet de société. »

Que faudrait-il faire de plus ?

« Créer un état d'esprit, imaginer l'urbanisme de demain qui ne doit pas être la muraille de Nancy Grand Cœur et aussi les transports écologiques de demain. La ville écologique, c'est la ville inclusive où l'on prend en compte les publics différents. Tout n'est pas faisable à chaque endroit mais en mettant en œuvre la pratique d'usage on avance. Compte tenu des sursauts climatiques, il faut des villes beaucoup plus arborées pour faire baisser les températures et apporter de l'ombre. Au conseil de développement on nous a saisis de la charte des espaces publics. On était dubitatif mais les services du Grand Nancy étaient motivés. On a produit un document qui dit qu'une ville écologique n'est pas seulement une ville verte mais une cité où il y a des fonctionnements, une vie sociale. On parle d'espaces inspirants, de lieux où les gens se sentent bien. C'est important et nécessaire. »

P.T.

BIODIVERSITÉ

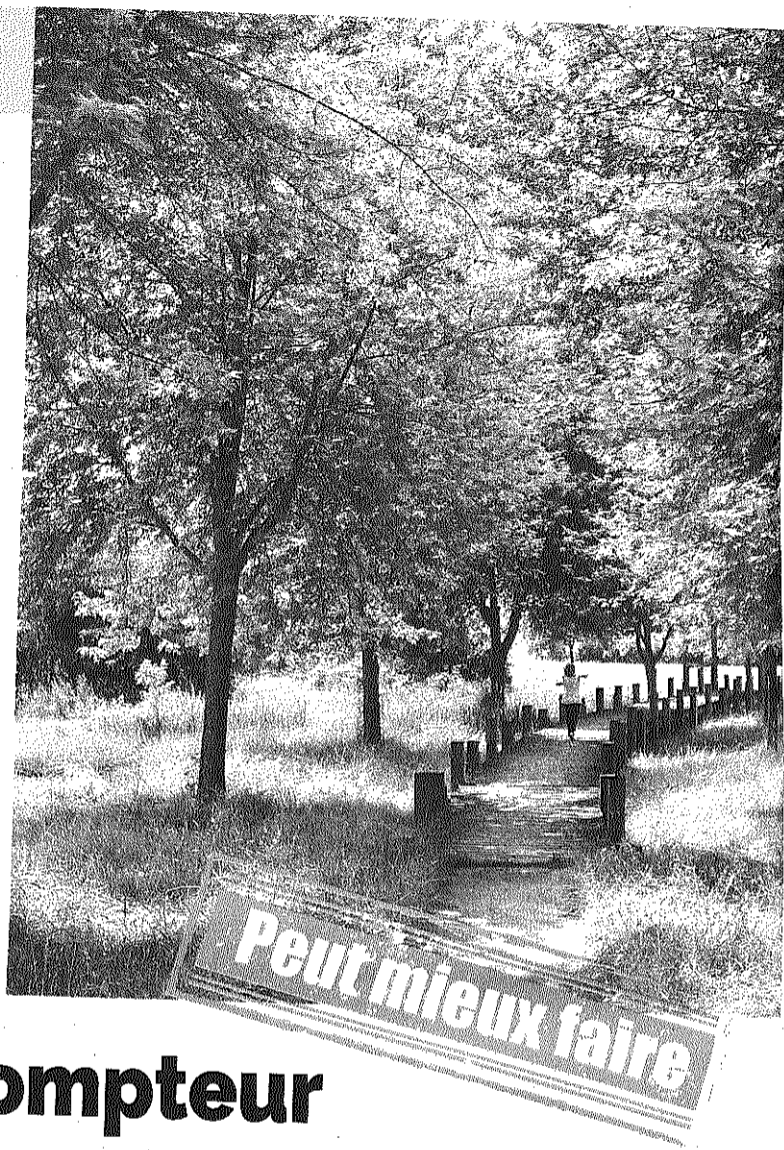
Repères

► **PRÈS DE 34 400** arbres d'alignement soit un arbre pour trois habitants à Nancy

► **320** hectares d'espaces de nature en ville, publics ou privés, ouverts au public dont 239 ha publics, soit 1/5^e de la ville et 31 m² par habitant

► **28** jardins et squares créés en 25 ans

► **12** parcs publics écolabellisés



Le compteur d'arbres

C'est le sujet qui fait couler beaucoup d'encre depuis fort longtemps. Les services municipaux n'ont pas hésité à reprendre ce dossier sensible dans la feuille de route 2030. En annonçant les perspectives. « *La Ville de Nancy compte 34 395 arbres d'alignement. Cette présence végétale répond à une forte aspiration des Nancéiens, traduite dans le débat public local par des documents d'urbanisme importants. Concrètement, la place de l'arbre dans l'urbanisme de Nancy y suivra désormais les principes suivants. Conception d'espaces publics avec préconisation de végétalisation favorisant le maillage et la continuité de la trame verte, création d'alignements ou séquences arborés partout où cela est possible, préservation et plantation d'arbres remarquables, préservation d'espaces en pleine terre et autorisation de toitures végétalisées.* » Et une dernière mention : « *Réalisation de plantations sous toutes formes (sous réserve de contraintes techniques de réseaux) : axe Saint-Jean/Saint-Georges, axe Saint-Dizier en particulier.* » Cet axe est à l'image des attentes des Nancéiens. De grandes artères vides. Place Simone Veil, Charles III et autres rues. Alors on répond au citoyen mécontent que les contraintes techniques de réseaux, de sous-sol ou encore d'environnement empêchent parfois la plantation. On répond aussi que des arbres ont été plantés place

Simone Veil par exemple. Oui en effet. Une vingtaine de jeunes arbres agglutinés les uns aux autres en contrebas de la place et surtout en sortie de parking. Ce qui ne donne pas tellement envie d'aller s'y appuyer ou s'y mettre à l'ombre.

Mais le sujet vert venant rythmer les dernières et prochaines semaines, les annonces n'ont pas tardé.

1 000 arbres seront plantés en trois ans. Dès cette année, les travaux d'aménagement des voiries permettent la création de parcelles d'arbres d'alignement. Avenue de la Libération, rue Jeanne d'Arc ou encore Faubourg des Trois Maisons. 150 arbres sont aussi en partie plantés dans le quartier Nancy Grand Cœur. Dont le schéma directeur d'aménagement prévoit une présence végétale dense, avec 1 000 arbres plantés à terme sur 12 hectares. Le long du boulevard de l'Insurrection du Ghetto de Varsovie dans sa nouvelle configuration. La Place des Justes devant le lycée Cyfflé, ainsi que le Jardin des Fortifications en liaison avec le parc de la Congrégation des Sœurs de Saint-Charles, en bénéficieront aussi.

Enfin, la future place de la Synagogue, en lieu et place de la caserne des sapeurs-pompiers Joffre, offrira un nouvel espace de nature et de respiration en plein cœur de ville. Mais pour cela, il faudra attendre l'horizon 2023.

Baptiste Zamaron